

Les congés pour raisons de santé

44,7% des personnels ont posé au moins un congé pour raison de santé (y compris congés de maternité, paternité et adoption) :

- **47,9%** des enseignants ;
 - **50,3%** des enseignants affectés dans le premier degré ;
 - **46,8%** des enseignants affectés dans le second degré ;
- **31,9%** des autres personnels affectés en service académique.

41,2% des personnels ont posé au moins un congé de maladie ordinaire (CMO)

- **44,5%** des enseignants ;
- **29,8%** des autres personnels.

15,8 jours : durée annuelle des congés pour raison de santé, rapportée à l'ensemble de la population, dont **6,5 jours** pris pour congés de maladie ordinaire :

- **17,2 jours** pour les enseignants, dont **6,8 jours** pour CMO ;
 - **18,6 jours** pour les enseignants affectés dans le premier degré ;
 - **15,9 jours** pour les enseignants affectés dans le second degré ;
 - **10,8 jours** pour les autres personnels, dont **5,1 jours** pour CMO.
-

Méthodologie

Champ, sources, concepts

Les congés pour raison de santé pris en compte dans ce chapitre sont les congés pour maternité, paternité et adoption et les congés de maladie. Ces derniers englobent les congés de maladie ordinaire, les congés longs (congé de longue maladie, congé de longue durée et congé de grave maladie), les congés de maladie professionnelle et les accidents du travail (cf. infra).

Les données sont issues d'une extraction des annuaires EPP, Agora et Agape. Seuls les personnels en position d'activité et affectés dans une école du premier degré, un établissement du second degré ou un service administratif académique sont retenus. Ils sont tous affectés dans le secteur public, en France métropolitaine ou dans les DOM, et peuvent être non titulaires.

Sont mesurées les proportions d'agents concernés par les différents types de congés pour raison de santé et les durées moyennes correspondantes pour les agents concernés ou pour tous les personnels. Les agents pouvant prendre plusieurs congés d'un même type, les durées moyennes correspondent aux totaux des durées des congés d'un même type sur l'année scolaire.

L'analyse des congés pour raisons de santé porte sur la durée annuelle des congés pris par les agents du ministère de l'éducation nationale, durant l'année scolaire 2011-2012. Leur durée prend en compte les jours de congé pris entre le 1^{er} septembre 2011 et le 31 août 2012. Les durées réelles des congés peuvent être tronquées, certains d'entre eux ayant pu commencer avant le début de la période observée et/ou se poursuivre au-delà. Ceci déforme la distribution des durées des congés, les faibles durées se trouvant surreprésentées.

Les différents types de congés

Les **congés pour raisons de santé** englobent les congés de maladie et les congés pour accueil d'enfant.

Les **congés de maladie** comprennent :

- les **congés de maladie ordinaire**, qui ne peuvent pas durer plus de 12 mois consécutifs;
- les **congés longs**, qui comprennent les **congés de longue maladie** (CLM) et les **congés de longue durée** (CLD) pour les fonctionnaires, ainsi que les **congés de grave maladie** (GM), équivalent des CLM pour les non-titulaires qui justifient d'au moins 3 ans de service continu dans la fonction publique. Ces congés, renouvelés par période de 3 à 6 mois, ont une durée maximale de 3 ans pour les CLM et les GM et de 5 ans pour les CLD (en cas de maladie professionnelle, la durée maximale est portée à 8 ans);
- **les accidents du travail et congés pour maladie professionnelle.**

Les **congés pour accueil d'enfant** comprennent :

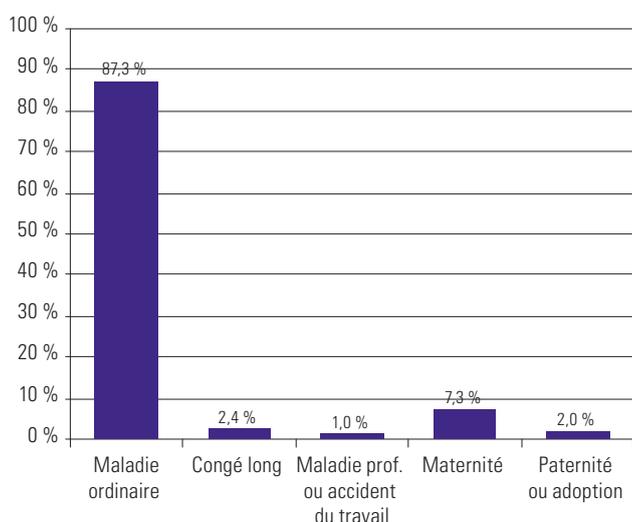
- les **congés maternité** : d'une durée allant de 16 à 46 semaines selon le nombre d'enfants, ils peuvent être anticipés ou prolongés par des congés pour grossesse pathologique, qui peuvent allonger la durée du congé maternité;
- les **congés paternité** : les congés paternité durent au maximum 11 jours calendaires, 18 en cas de naissances multiples;
- les **congés d'adoption** : peuvent durer jusqu'à 22 semaines selon le nombre d'enfants adoptés et à charge avant l'adoption.

1. Les différents types de congés

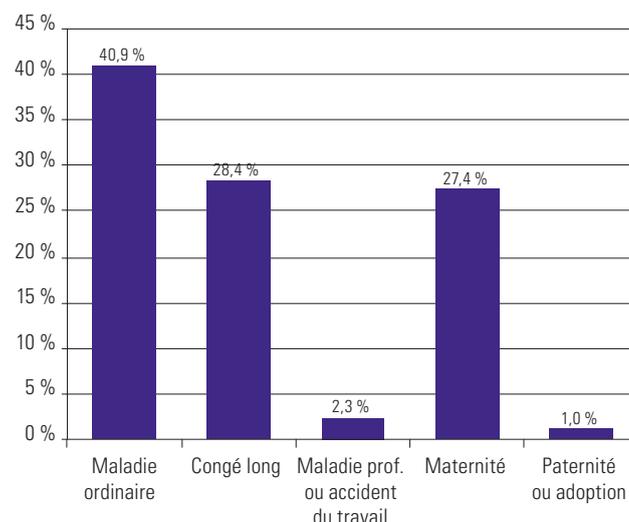
Le nombre et la durée des congés varient fortement en fonction de leurs motifs. En 2011-2012, près de neuf congés sur dix sont pris pour maladie ordinaire ; ils représentent plus de 40 % des

jours d'arrêt. Inversement, les congés longs, qui constituent 2,4 % des congés, représentent plus de 28 % des jours d'arrêt.

Graphique 1 – Répartition du nombre de congés par type (2011-2012)



Graphique 2 – Répartition des jours de congés par type (2011-2012)



Les durées annuelles de congés pour raisons de santé par agent concerné sont très dispersées autour de la moyenne de 35,6 jours : près du tiers des agents ayant eu recours à au moins un congé a pris moins de 4 jours sur la totalité de l'année scolaire

2011-2012, le plus souvent sous forme de congés de maladie ordinaire (CMO). La moitié des personnes arrêtées pour CMO a pris moins de 6 jours sur l'année scolaire 2011-2012.

Tableau 1 – Répartition des agents ayant pris un congé pour raisons de santé par durée de congé au cours de l'année 2011-2012 (en %)

	Maladie ordinaire	Maladie prof. et accident du travail	Tous congés
De 1 à 3 jours	35,4	15,4	31,3
De 4 à 5 jours	14,6	11,2	13,0
De 6 à 15 jours	25,1	28,1	24,1
De 16 à 29 jours	10,7	13,9	9,3
30 jours et plus	14,3	31,4	31,3
Total	100,0	100,0	100,0

Note de lecture : 35,4 % des agents qui ont pris un ou plusieurs congés de maladie ordinaire ont eu une durée totale de CMO de moins de 4 jours sur l'année scolaire.

Sources : MEN-MESR DEPP : extractions spécifiques des bases de gestion EPP, Agape et Agora

2. Congés selon le type de personnels, le sexe et l'âge

2.1 Personnels enseignants et non enseignants, selon le sexe et l'âge

Tableau 2 – Proportion d'agents ayant pris au moins un congé pour raisons de santé au cours de l'année 2011-2012, selon le type de personnel, le sexe et l'âge (en %)

Type de personnel	Sexe	Âge	Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. et accident du travail	Maternité	Paternité et adoption	Tous congés
Personnels enseignants	Hommes	Moins de 30 ans	37,8	0,4	0,6	nc	6,5	41,9
		De 30 à 39 ans	38,0	0,6	0,7	nc	9,5	44,4
		De 40 à 49 ans	33,3	1,2	0,7	nc	1,9	35,6
		50 ans et plus	33,2	3,8	1,0	nc	0,2	36,7
		Total	35,0	1,8	0,8	nc	4,0	39,1
	Femmes	Moins de 30 ans	57,0	0,4	0,9	14,6	0,1	60,2
		De 30 à 39 ans	52,7	0,9	0,8	12,6	0,1	56,4
		De 40 à 49 ans	43,8	1,9	0,9	0,9	0,1	45,6
		50 ans et plus	45,1	4,3	1,5	0,0	0,0	49,1
		Total	48,8	1,9	1,0	6,4	0,1	51,9
	Total	Moins de 30 ans	52,7	0,4	0,8	11,3	1,5	56,0
		De 30 à 39 ans	48,6	0,8	0,8	9,1	2,8	53,0
		De 40 à 49 ans	40,5	1,6	0,8	0,6	0,7	42,5
		50 ans et plus	40,4	4,1	1,3	0,0	0,1	44,2
		Total	44,5	1,9	0,9	4,4	1,3	47,9
Autres personnels	Hommes	Moins de 30 ans	22,4	0,0	0,1	nc	1,3	23,3
		De 30 à 39 ans	24,8	0,3	0,4	nc	4,5	28,0
		De 40 à 49 ans	21,3	1,0	0,7	nc	1,4	23,3
		50 ans et plus	19,2	2,6	0,6	nc	0,2	21,6
		Total	21,9	0,9	0,4	nc	1,7	23,9
	Femmes	Moins de 30 ans	30,2	0,1	0,3	6,0	0,0	32,1
		De 30 à 39 ans	36,9	0,5	0,6	7,5	0,1	39,9
		De 40 à 49 ans	32,7	1,4	1,0	0,6	0,1	34,3
		50 ans et plus	31,9	2,8	1,2	0,0	0,0	34,4
		Total	32,8	1,2	0,8	3,4	0,0	35,0
	Total	Moins de 30 ans	27,5	0,0	0,3	3,9	0,4	29,1
		De 30 à 39 ans	33,7	0,5	0,6	5,5	1,2	36,8
		De 40 à 49 ans	30,2	1,3	0,9	0,5	0,4	31,8
		50 ans et plus	28,7	2,7	1,0	0,0	0,1	31,1
		Total	29,8	1,1	0,7	2,5	0,5	31,9
Total	Hommes	Moins de 30 ans	29,6	0,2	0,4	nc	3,7	32,0
		De 30 à 39 ans	36,0	0,6	0,6	nc	8,8	42,0
		De 40 à 49 ans	31,7	1,2	0,7	nc	1,8	33,9
		50 ans et plus	31,0	3,6	0,9	nc	0,2	34,4
		Total	32,4	1,6	0,7	nc	3,5	36,0
	Femmes	Moins de 30 ans	46,5	0,3	0,7	11,2	0,0	49,1
		De 30 à 39 ans	50,2	0,8	0,8	11,8	0,1	53,8
		De 40 à 49 ans	41,6	1,8	0,9	0,8	0,1	43,3
		50 ans et plus	41,8	3,9	1,4	0,0	0,0	45,3
		Total	45,1	1,8	0,9	5,7	0,1	48,0
	Total	Moins de 30 ans	41,8	0,3	0,6	8,1	1,1	44,3
		De 30 à 39 ans	46,3	0,8	0,7	8,5	2,5	50,5
		De 40 à 49 ans	38,6	1,6	0,8	0,6	0,6	40,5
		50 ans et plus	37,9	3,8	1,2	0,0	0,1	41,4
		Total	41,2	1,7	0,9	4,0	1,1	44,4

Note de lecture :

- 37,8 % des hommes enseignants âgés de moins de 30 ans ont pris au moins un congé de maladie ordinaire au cours de l'année 2011-2012.

- La somme des pourcentages en ligne est supérieure au total (tous motifs confondus), les agents pouvant avoir pris des congés de types différents au cours de l'année.

- nc : non concernés

Sources : MEN-MESR DEPP : extractions spécifiques des bases de gestion EPP, Agape et Agora

Graphique 3 – Proportion d’agents ayant pris au moins un congé pour raisons de santé au cours de l’année 2011-2012

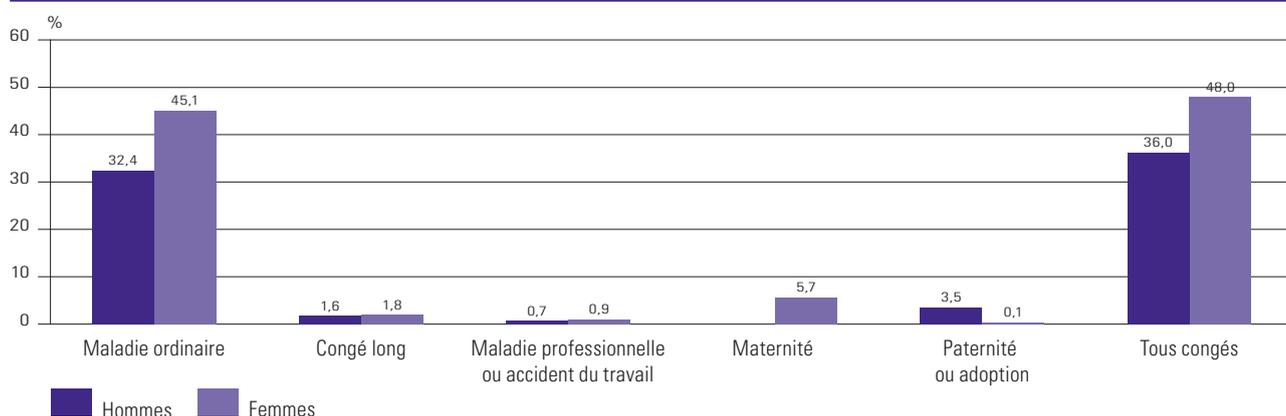


Tableau 3 – Nombre de jours de congé pris pour raisons de santé par agent ayant pris au moins un congé du type concerné au cours de l’année 2011-2012, selon le type de personnel, le sexe et l’âge

Type de personnel	Sexe	Âge	Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. et accident du travail	Maternité	Paternité et adoption	Tous congés
Personnels enseignants	Hommes	Moins de 30 ans	10,0	241,6	23,3	.	11,1	13,3
		De 30 à 39 ans	10,7	265,7	34,9	.	11,4	15,9
		De 40 à 49 ans	13,2	266,1	43,4	.	12,0	22,8
		50 ans et plus	18,6	282,5	69,6	.	11,3	47,7
		Total	13,8	276,7	50,3	.	11,4	27,2
	Femmes	Moins de 30 ans	16,0	235,4	22,5	102,6	81,6	42,1
		De 30 à 39 ans	16,3	240,5	31,5	112,0	78,9	44,7
		De 40 à 49 ans	13,9	248,2	38,3	119,9	75,0	26,6
		50 ans et plus	17,7	279,0	52,4	ns	ns	42,3
		Total	15,9	262,5	39,6	109,7	77,7	39,0
	Total	Moins de 30 ans	15,0	236,7	22,6	102,6	13,4	37,1
		De 30 à 39 ans	15,1	245,9	32,4	112,0	13,8	37,9
De 40 à 49 ans		13,7	252,3	39,8	119,9	18,9	25,6	
50 ans et plus		18,0	280,2	57,5	ns	14,4	44,0	
Total		15,4	266,8	42,5	109,7	14,5	36,0	
Autres personnels	Hommes	Moins de 30 ans	11,3	ns	35,6	.	10,9	12,0
		De 30 à 39 ans	13,4	200,6	31,1	.	11,8	16,5
		De 40 à 49 ans	17,3	240,1	49,1	.	11,4	28,4
		50 ans et plus	23,1	256,3	61,8	.	13,5	52,7
		Total	15,4	247,5	48,7	.	11,5	24,9
	Femmes	Moins de 30 ans	14,4	256,2	23,2	97,5	ns	32,4
		De 30 à 39 ans	17,8	223,5	32,8	110,7	79,5	41,0
		De 40 à 49 ans	17,8	231,0	41,1	114,7	122,6	29,6
		50 ans et plus	20,6	244,6	57,3	ns	ns	41,1
		Total	17,7	238,7	44,0	104,7	99,6	36,1
	Total	Moins de 30 ans	13,6	240,2	25,3	97,5	11,1	26,8
		De 30 à 39 ans	17,0	219,4	32,5	110,7	14,8	36,0
De 40 à 49 ans		17,7	232,6	42,5	114,7	23,7	29,4	
50 ans et plus		21,0	247,4	58,0	ns	33,0	43,1	
Total		17,2	240,6	44,8	104,7	15,8	33,8	
Total	Hommes	Moins de 30 ans	10,5	237,5	25,8	.	11,1	12,8
		De 30 à 39 ans	11,0	260,3	34,5	.	11,4	15,9
		De 40 à 49 ans	13,6	263,0	44,2	.	11,9	23,3
		50 ans et plus	19,1	279,6	68,8	.	11,6	48,2
		Total	14,0	273,5	50,1	.	11,4	26,9
	Femmes	Moins de 30 ans	15,6	236,8	22,6	101,5	79,5	39,6
		De 30 à 39 ans	16,5	238,8	31,7	111,8	78,9	44,3
		De 40 à 49 ans	14,5	245,4	38,9	119,2	80,1	27,1
		50 ans et plus	18,3	272,7	53,5	ns	99,3	42,1
		Total	16,2	258,7	40,4	109,0	79,9	38,5
	Total	Moins de 30 ans	14,6	237,0	23,1	101,5	13,0	34,2
		De 30 à 39 ans	15,3	243,3	32,4	111,8	13,9	37,7
De 40 à 49 ans		14,3	249,4	40,3	119,2	19,4	26,1	
50 ans et plus		18,5	275,1	57,6	ns	16,8	43,9	
Total		15,7	263,0	42,9	109,0	14,7	35,6	

Note de lecture :

- Le nombre de jours de congés est cumulé sur l’année par type de congés,

- Pour les congés longs dont au moins une partie a eu lieu pendant l’année scolaire 2011-2012, le nombre moyen de jours pris pour congés longs sur l’année scolaire par les agents concernés est de 263 jours.

- ns : non significatif (moins de dix personnes sont concernées).

Sources : MEN-MESR DEPP : extractions spécifiques des bases de gestion EPP, Agape et Agora

Tableau 4 – Nombre de jours de congé pris pour raisons de santé par agent (rapporté à l'ensemble des agents) au cours de l'année 2011-2012, selon le type de personnel, le sexe et l'âge

Type de personnel	Sexe	Âge	Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. et accident du travail	Maternité	Paternité et adoption	Tous congés
Personnels enseignants	Hommes	Moins de 30 ans	3,8	0,9	0,1	nc	0,7	5,6
		De 30 à 39 ans	4,1	1,7	0,2	nc	1,1	7,1
		De 40 à 49 ans	4,4	3,2	0,3	nc	0,2	8,1
		50 ans et plus	6,2	10,6	0,7	nc	0,0	17,5
		Total	4,8	5,0	0,4	nc	0,5	10,6
	Femmes	Moins de 30 ans	9,1	1,0	0,2	15,0	0,1	25,3
		De 30 à 39 ans	8,6	2,2	0,2	14,1	0,1	25,2
		De 40 à 49 ans	6,1	4,6	0,3	1,0	0,1	12,1
		50 ans et plus	8,0	12,0	0,8	ns	ns	20,7
		Total	7,8	5,0	0,4	7,0	0,1	20,3
	Total	Moins de 30 ans	7,9	1,0	0,2	11,5	0,2	20,8
		De 30 à 39 ans	7,3	2,0	0,2	10,1	0,4	20,1
		De 40 à 49 ans	5,6	4,1	0,3	0,7	0,1	10,8
		50 ans et plus	7,3	11,5	0,7	ns	0,0	19,5
Total		6,8	5,0	0,4	4,8	0,2	17,2	
Autres personnels	Hommes	Moins de 30 ans	2,5	ns	0,0	nc	0,1	2,8
		De 30 à 39 ans	3,3	0,7	0,1	nc	0,5	4,6
		De 40 à 49 ans	3,7	2,4	0,3	nc	0,2	6,6
		50 ans et plus	4,4	6,5	0,4	nc	0,0	11,4
		Total	3,4	2,2	0,2	nc	0,2	5,9
	Femmes	Moins de 30 ans	4,4	0,1	0,1	5,8	ns	10,4
		De 30 à 39 ans	6,6	1,2	0,2	8,3	0,1	16,3
		De 40 à 49 ans	5,8	3,2	0,4	0,7	0,1	10,1
		50 ans et plus	6,6	6,9	0,7	ns	ns	14,1
		Total	5,8	2,9	0,3	3,5	0,0	12,6
	Total	Moins de 30 ans	3,7	0,1	0,1	3,8	0,0	7,8
		De 30 à 39 ans	5,7	1,1	0,2	6,1	0,2	13,3
		De 40 à 49 ans	5,3	3,0	0,4	0,5	0,1	9,3
		50 ans et plus	6,0	6,8	0,6	ns	0,0	13,4
Total		5,1	2,7	0,3	2,6	0,1	10,8	
Total	Hommes	Moins de 30 ans	3,1	0,5	0,1	nc	0,4	4,1
		De 30 à 39 ans	4,0	1,5	0,2	nc	1,0	6,7
		De 40 à 49 ans	4,3	3,1	0,3	nc	0,2	7,9
		50 ans et plus	5,9	10,0	0,6	nc	0,0	16,6
		Total	4,5	4,4	0,4	nc	0,4	9,7
	Femmes	Moins de 30 ans	7,2	0,6	0,1	11,4	0,0	19,4
		De 30 à 39 ans	8,3	2,0	0,2	13,2	0,1	23,8
		De 40 à 49 ans	6,0	4,3	0,3	0,9	0,1	11,7
		50 ans et plus	7,6	10,7	0,7	ns	0,0	19,1
		Total	7,3	4,5	0,4	6,2	0,1	18,5
	Total	Moins de 30 ans	6,1	0,6	0,1	8,2	0,1	15,2
		De 30 à 39 ans	7,1	1,9	0,2	9,5	0,4	19,0
		De 40 à 49 ans	5,5	3,9	0,3	0,7	0,1	10,6
		50 ans et plus	7,0	10,4	0,7	ns	0,0	18,2
Total		6,5	4,5	0,4	4,3	0,2	15,8	

Note de lecture :

- Rapporté à tous les agents, le nombre de jours pris pour congés longs sur l'année scolaire 2011-2012 est égal à 4,5 jours.

- ns : non significatif (moins de dix personnes sont concernées par la prise de ce type de congé),

- nc : non concernés.

Sources : MEN-MESR DEPP : extractions spécifiques des bases de gestion EPP, Agape et Agora

Durant l'année scolaire 2011-2012, 44,4 % des personnels ont pris au moins un congé pour raisons de santé, d'une durée cumulée moyenne de 35,6 jours. Cette durée moyenne recouvre des congés pour raisons de santé de nature différente [cf. graphiques 1 et 2 de la première partie]. Rapportés à l'ensemble des agents, ces congés représentent 15,8 jours par agent.

Les congés de maladie ordinaire sont de loin les congés les plus fréquents : 41,2 % des agents ont eu recours à un congé de ce type. Les autres motifs concernent des proportions beaucoup plus faibles d'agents : 5,1 % pour les congés de maternité/paternité ou adoption, 1,7 % pour les congés longs et 0,9 % pour les accidents du travail ou les maladies professionnelles.

Des congés plus fréquents pour les femmes principalement en raison de l'accueil d'enfants

Les femmes prennent plus souvent des congés pour raison de santé que les hommes, et ils durent plus longtemps. En moyenne, les femmes ont pris 18,5 jours de congé, soit 9 jours de plus que les hommes. Mais 6 de ces 9 jours sont dus aux congés pour arrivée d'enfants.

En effet en 2011-2012, les femmes ont pris en moyenne 6,3 jours pour congés maternité et adoption dans l'année, les hommes n'ayant pris que 0,4 jour pour congés paternité et adoption.

Si on exclut ces congés maternité, paternité et adoption, les femmes ne prennent donc que trois jours de plus par an que les hommes. Cet écart est essentiellement dû aux CMO. Or, les femmes qui prennent un congé maternité dans l'année prennent aussi davantage de CMO. Celles qui ne prennent pas de congés maternité dans l'année ne posent en moyenne qu'un jour et demi de CMO de plus que les hommes (soit respectivement 6 jours et 4,5 jours) [tableau 4].

Les trentenaires prennent plus de congés pour arrivée d'enfants et de CMO, les 50 ans et plus prennent plus de congés longs

Les trentenaires sont ceux qui ont le plus recours aux congés pour raisons de santé, notamment pour motif de maladie ordinaire et de congés pour arrivée d'enfant. Les quinquagénaires sont ceux qui ont globalement le moins recours aux CMO. Par contre, ils ont davantage recours aux congés longs que les agents plus jeunes.

Les enseignants prennent un peu plus de congés que les non-enseignants

Les enseignants sont proportionnellement plus nombreux à prendre des congés pour raisons de santé que les autres personnels du ministère de l'éducation, quels que soient le sexe et l'âge. De plus, tous motifs confondus, la durée des congés pris par les enseignants concernés est légèrement supérieure à celle des non-enseignants. Rapportée à l'ensemble des agents, la durée moyenne des congés pris par les enseignants est donc plus importante que celle des non-enseignants : 17,2 jours contre 10,8 jours sur l'ensemble de l'année scolaire. En particulier, les personnels non enseignants prennent deux jours de moins que les enseignants pour les congés de maladie ordinaire, et ils sont presque deux fois moins absents que les personnels enseignants pour les congés longs et les congés maternité.

Les principaux clivages, entre sexe et groupe d'âge, constatés chez l'ensemble du personnels se retrouvent pour l'essentiel chez les enseignants, qui représentent 78 % de la population étudiée : quel que soit l'âge, les enseignantes prennent plus fréquemment des congés pour raisons de santé que les enseignants, en particulier pour maladie ordinaire. Les congés des femmes, cumulés sur l'année, durent aussi plus longtemps que ceux des hommes, en raison des congés de maternité, mais également pour les congés de maladie ordinaire. Chez les enseignants, ce sont les trentenaires qui prennent le plus de congés de maladie ordinaire.

2.2. Congés pour raisons de santé des personnels enseignants et des remplaçants en fonction du degré d'enseignement et de l'affectation en éducation prioritaire

Parmi les enseignants, on s'intéresse ici à ceux exerçant dans les écoles et les établissements du second degré, selon que leur établissement principal d'exercice relève de l'éducation prioritaire ou non, ainsi qu'aux remplaçants.

Les agents exerçant dans une école ou un établissement du second degré publics en éducation prioritaire prennent propor-

tionnellement plus de congés pour raisons de santé. La différence est marquée pour les congés de maladie ordinaire mais aussi pour les congés de maternité. Pour ces derniers, l'écart est en partie dû au plus jeune âge de la population enseignante exerçant dans ces établissements. Le nombre moyen de jours de congés par agent est aussi légèrement supérieur pour les agents affectés dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire.

Tableau 5 – Proportion d'agents ayant pris un congé pour raisons de santé au cours de l'année 2011-2012 (en %)

		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. / accident travail	Maternité	Paternité et adoption	Tous congés
Enseignants dans les écoles et remplaçants du premier degré	Éducation non prioritaire	46,2	1,5	0,9	6,1	0,9	49,3
	Éducation prioritaire	51,6	1,2	1,0	7,5	1,1	54,6
	Total	47,2	1,5	0,9	6,4	0,9	50,3
Enseignants et remplaçants dans les établissements du second degré	Éducation non prioritaire	42,2	2,0	0,9	2,9	1,6	45,7
	Éducation prioritaire	49,8	1,5	1,0	4,3	2,3	53,3
	Total	43,3	2,0	1,0	3,1	1,7	46,8
Total	Éducation non prioritaire	43,9	1,8	0,9	4,3	1,3	47,2
	Éducation prioritaire	50,7	1,4	1,0	5,9	1,7	53,9
	Total	45,0	1,7	0,9	4,5	1,3	48,3

Sources : MEN-MESR DEPP : extractions spécifiques des bases de gestion EPP, Agape et Agora

Tableau 6 – Nombre de jours de congé pris pour raisons de santé par les agents concernés au cours de l'année 2011-2012

		Maladie ordinaire	Congé long	Maladie prof. / accident travail	Maternité	Paternité et adoption	Tous congés
Enseignants dans les écoles et remplaçants du premier degré	Éducation non prioritaire	15,8	251,3	37,7	110,0	18,1	37,2
	Éducation prioritaire	14,8	251,3	32,2	109,2	16,2	35,5
	Total	15,6	251,3	36,6	109,8	17,7	36,9
Enseignants et remplaçants dans les établissements du second degré	Éducation non prioritaire	14,9	273,7	47,7	110,0	13,3	34,3
	Éducation prioritaire	15,2	264,0	42,8	107,1	12,2	31,6
	Total	15,0	272,6	46,9	109,4	13,1	33,9
Total	Éducation non prioritaire	15,3	265,7	43,7	110,0	14,7	35,6
	Éducation prioritaire	15,0	258,3	37,7	108,5	13,4	33,6
	Total	15,3	264,8	42,6	109,6	14,4	35,2

Sources : MEN-MESR DEPP : extractions spécifiques des bases de gestion EPP, Agape et Agora